

EXTRAITS



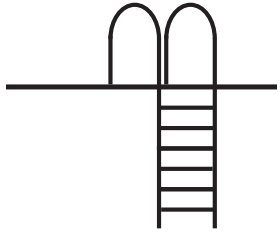
Ce guide de 57 fiches-conseils est à destination des particuliers. Il identifie les qualités d'implantation et de construction des édifices traditionnels de l'Ain à travers les matériaux, les éléments constitutifs et les grandes typologies. Au regard de ces caractères, des possibilités d'évolution du bâti ancien sont explorées afin de mieux sauvegarder, réhabiliter ou reconvertir ce patrimoine fragile mais identitaire de nos centres, bourgs, faubourgs et hameaux.

Ce livret a été réalisé par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain aidé par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain, le service Patrimoine culturel du Département de l'Ain ainsi que la fédération Patrimoine des Pays de l'Ain.

Le CAUE a «pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement». (Article 7 de la loi de 1977 sur l'architecture. Il conseille les collectivités et particuliers.)

Ce document est une mise à jour et un enrichissement des anciennes fiches-conseils du CAUE de l'Ain.

Les conseils donnés ne sauraient engager une quelconque responsabilité technique ou administrative et ne constituent en aucun cas un engagement contractuel. Le pouvoir de décision appartient aux autorités compétentes.



5.20 INTERVENIR SUR L'EXISTANT

AMÉNAGER UNE PISCINE



Les **bassins** ont à l'origine une fonction **agricole** pour le stockage de la ressource hydrique.

A partir de la Renaissance, se développe un usage d'agrément pour les grandes demeures comme les **canaux, pièces d'eau**, ou les **fontaines**.

Les piscines se développent à partir du milieu du XX^e siècle. Leurs impacts sur le paysage n'est pas négligeable.

Pour une meilleure intégration :

- Préférer les bassins enterrés,
- Privilégier une orientation qui suit les courbes de niveaux,
- Les volumes simples, compacts et étroits sur le modèle d'une ligne de nage simple,
- Les teintes sont essentielles. Des teintes grises ou vertes, outre leur caractère plus contemporain s'intègrent plus facilement que le bleu piscine,
- Les plages de teintes claires sont à éviter. Préférer les platelages bois ou le gravier. Des margelles en pierre apportent un gain qualitatif notable,
- Les bâches d'hivernage ou les volets de préférence de teinte sombre,
- Éviter les couvertures hors sol.



1 et 2 : Parc du Château de Bussy-le-Grand (21).
3 et 4 : Bassin de nage du domaine d'Orvès - La Valette-du-Var (83) - © DR.

5 et 6 : Vue aérienne d'un quartier pavillonnaire de Trévoux (01) illustrant l'impact important des piscines sur le paysage au regard des bassins du château de Bussy-le-Grand (21) - © Google Earth.